

## NUISANCES SONORES

# Les terrasses dans le collimateur



© P. SITTNER/REA

**Le quartier piétonnier de la rue Montorgueil (2<sup>e</sup>).**

■ Depuis la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics et à l'approche des beaux jours, les Parisiens prennent d'assaut les terrasses de café. Résultat : les riverains se plaignent des nuisances sonores. C'est la raison pour laquelle la préfecture de police, soutenue par la mairie de Paris, a lancé hier la campagne «En terrasse de café et restaurant, respectez la tranquillité du voisinage». Celle-ci durera tout l'été et a pour but de sensibiliser les clients des restaurants et des cafés en distribuant des cartes postales et des affiches aux commerçants. Pour la préfecture de police (PP), il s'agit de faire de la prévention dans les 15 000 établissements de la capitale pour que «les gens qui fréquentent les terrasses ou les trottoirs prennent conscience, surtout dans les quartiers festifs et piétonniers comme dans le Marais (3<sup>e</sup>), aux Halles (1<sup>er</sup>), à Montorgueil (2<sup>e</sup>)... qu'il y a des personnes qui habitent dans les immeubles alentour». Les affiches rappellent également que les bruits troublant la tranquillité du voisinage sont passibles d'une amende de 150 à 450 euros.

**Une charte de bonne conduite.** De leur côté, les Verts veulent sensibiliser les patrons des établissements. A l'initiative du maire Vert du 2<sup>e</sup>, Jacques Boutault, un vœu a été adopté mardi par le Conseil de Paris pour réglementer les terrasses, aujourd'hui au nombre de 8 000. Aussi, la Ville va se rapprocher des commerçants et des représentants de la profession pour définir une charte de bonne conduite des patrons de bar et de restaurant. Les cafetiers et restaurateurs pourraient «s'engager à fermer leurs terrasses à partir de 22h ou à ne pas construire n'importe comment une terrasse, sans autorisation ou au-delà de la surface autorisée», propose l'élu. Autre règle qui pourrait voir le jour : «que les cafetiers ramassent les mégots de leurs clients qui constituent un vrai problème en matière de pollution.»